

# BELLOT

## *Lettre d'information*

Décembre 2017

Chères Bellotières, chers Bellotiers,

L'année 2017 va s'achever ponctuée par de nombreuses manifestations dans la commune (11 novembre, beaujolais nouveau, le ciné-club du réel, les visites de l'Église, le vide ta chambre et le spectacle de Noël).

Nos supports de communications sont en place, et vous êtes de plus en plus nombreux à utiliser le site internet (*mairie-bellot.fr* pour des recherches d'informations, consultations de documents et autres).

Merci à tous les internautes.

De nombreux travaux ont encore été réalisés cette année :

- ✓ Travaux de voirie à Doucy Aval et Rue des Avosnes,
- ✓ Travaux d'assainissement à Doucy : Rue du petit Doucy, Rue du Vézier, lavoir de Doucy,
- ✓ Après la réponse du département, des coussins berlinois viendront compléter le dispositif de sécurité routière déjà mis en place cette année (*Chicanes sur la D6 et la D46*). Un moyen supplémentaire de réduire encore la vitesse des véhicules dans ces zones d'habitation.
- ✓ Les travaux sur le groupe scolaire continuent : Construction d'une bibliothèque, d'un préau et changement des menuiseries (*Ecole et salle polyvalente*) ...
- ✓ Cette liste n'est pas exhaustive et les travaux sont visibles au fil du temps : Abords de la cidrerie, local des cantonniers ...

Merci à tous les bénévoles, aux associations ainsi qu'à tous les habitants qui s'investissent et organisent, avec succès, des animations et autres festivités, dans la commune tout au long de l'année.

Enfin, rendons hommage à deux personnalités emblématiques de la commune, qui nous ont quitté cette année :

- ✚ Monsieur Maurice Anne le 17 avril dernier,
  - Ancien ouvrier de la cidrerie Mignard, ancien Pompier de Bellot, il a longtemps œuvré dans le monde associatif (Président du club Amitiés et Sourires, la pétanque, le cyclisme, la boxe...),
- ✚ Monsieur Robert Max Antoni le 8 juillet dernier.
  - Habitant à Doucy, ancien Président de la fondation d'architecture Robert Auzelle (Prix art-urbain), ancien Conseiller Municipal, il a créé le prix des maisons fleuries et développé les projets en lien avec l'environnement sur Bellot,

À l'approche de cette fin d'année, je vous souhaite à toutes et à tous de joyeuses fêtes.

C'est avec plaisir que nous nous retrouverons le samedi 06 janvier 2018 à 18h00 pour les vœux du Maire et de son Conseil Municipal.

Le Maire, François HOUSSEAU

# BELLOT

## *Lettre d'information*

### Mutuelle communale

A la suite de la réunion d'information du 20 octobre où vous avez été nombreux à participer, l'association Actiom se propose d'être le partenaire de votre mutuelle santé.

Il s'agit de proposer une mutuelle à tarif privilégié aux retraités, intérimaires, CDD de courte durée ou fonctionnaires sans questionnaire de santé et à tarif préférentiel. Plusieurs Bellotiers ont déjà souscrit à cette mutuelle depuis la réunion publique.

Monsieur Houriez, représentant de l'association Actiom vous propose de le rencontrer individuellement sur rendez-vous. (*Rendez-vous à prendre en mairie ou sur le site de la mairie rubrique contact*).



### Réduisons nos déchets

Avec 511 kg de déchets par an et par habitant, la France est au 10<sup>ème</sup> rang de la production de déchets en Europe. Le SMITOM 77 qui traite les déchets de notre commune a pour objectif d'aider les habitants à réduire cette production.

Le SMITOM propose plusieurs solutions dont l'adoption GRATUITE d'un couple de poules ou encore l'acquisition d'un composteur d'une taille de 400 L pour 22 €.



Renseignements au 01.60.44.40.03.

### Etat civil

Depuis le 1er novembre 2017, les PACS peuvent maintenant être enregistrés en Mairie et non plus au Tribunal. Il est également possible de faire enregistrer la déclaration conjointe de PACS devant un notaire.



Le changement de nom ou de prénom est aussi possible en mairie. Si le jour de la déclaration de naissance, un seul parent est indiqué sur l'acte de naissance de l'enfant, ce dernier prend le nom de ce parent. La déclaration de changement de nom est possible uniquement si l'autre parent reconnaît l'enfant (*De manière différée*) et sous certaines conditions.

Les détails sont à demander en mairie.

# BELLOT

## Lettre d'information

### Recensement

Comme tous les 4 à 5 ans les communes doivent procéder au recensement de leur population. Pour Bellot, le dernier recensement date de 2013 (*Population, composition de l'habitat, du foyer...*)

Cette démarche est importante et nécessaire car elle détermine le calcul des dotations de fonctionnement que percevra la commune pour son budget.

Ce recensement se déroulera du 18 janvier 2018 au 17 février 2018.

Deux agents pourvus d'une carte professionnelle, sillonneront la commune pour réaliser cette démarche :

- ✓ Mlle Laetitia Rolland pour le bourg,
- ✓ Monsieur Alain Ruiz pour les hameaux,



Sur Bellot ce sont 400 foyers à recenser sur une durée de 4 semaines.

Madame Joëlle Legendre Morisse, Conseillère Municipale sera en charge de coordonner l'opération.

La réponse pourra se faire par internet, ou les agents pourront vous aider à remplir le dossier.

Merci pour votre participation et l'accueil que vous réserverez aux agents, c'est un enjeu économique important pour notre commune

### École

Suite à l'arrivée de nombreuses familles sur la commune de Bellot, l'école a vu ses effectifs augmenter. L'équipe enseignante, les parents d'élèves et la Mairie ont demandé et obtenu de la part de l'inspection d'académie de Coulommiers l'ouverture d'une quatrième classe.

Le Ministère de l'Éducation Nationale a donné la possibilité aux communes de revoir les horaires et jours de classes (*Par dérogation*). Suite à la consultation des parents, des enseignants et suite au Conseil Municipal du 20 juin 2017, nous avons pris la décision de revenir à la semaine de 4 jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi : horaires inchangés, de 8h15 à 11h15 et de 13h15 à 16h15). La décision a été validée par l'inspection d'Académie de Melun.

Concernant les travaux et suite à des retards administratifs et techniques, les gros travaux prévus cet été sur le groupe scolaire ont été reportés. Les travaux de la bibliothèque et du préau ont débuté fin septembre.



La délimitation d'une zone de chantier permet aux ouvriers de continuer de travailler en-dehors des mercredis et des vacances scolaires à la différence des menuiseries qui ne peuvent être changées qu'en l'absence des enfants.

La livraison des travaux est prévue pour le printemps 2018.

# BELLOT

## Lettre d'information



### Lavoir de Doucy

Le lavoir de Doucy avait des canalisations bouchées et se vidait difficilement depuis plusieurs mois.

Avec le concours de l'entreprise Parisot et de la Snaveb de Provins sous la supervision de Roger Dardart, le lavoir a retrouvé sa pleine fonction.

Nombreux sont les habitants de Doucy et des alentours à venir se servir en eau au lavoir de Doucy, Rue du Château d'Eau.



### Lavoir de Retourneloup

Les travaux de réfection du lavoir de Retourneloup effectués depuis le mois de septembre sont achevés.

A ce jour, la toiture a été refaite et une clôture a été installée pour différencier le terrain communal de la parcelle agricole.

Celui-ci a également retrouvé sa pleine fonction.

A souligner que sur ce sujet et notamment cette rénovation un article est paru, dans le Pays Briard relatant au passage notre attachement à ce patrimoine.



### Fibre optique

Elle était très attendue et est arrivée sur Bellot grâce au concours de l'État, de la région, du département et des intercommunalités. A la suite de la réunion publique du 19 octobre 2017, le projet de la fibre optique sur notre territoire devenu réalité a été dévoilé. La société Covage a installé la fibre optique et ce sont quatre fournisseurs d'accès internet qui vont pouvoir proposer aux habitants différentes formules d'abonnement : Les sociétés Comcable, K-net, Vidéofutur et Ozone

Les frais de mise en service sont **GRATUITS** et les formules varient en moyenne de 25 euros à 40 euros selon que vous choisissiez l'internet seul ou avec un bouquet de chaîne TV, et la téléphonie illimitée.

La société Ozone propose aussi une offre de téléphonie mobile couplée à l'offre de la fibre.

Pour ce qui concerne Bellot, ce déploiement concerne actuellement le bourg, Doucy, Doucy aval, les Crochots, Launoy Brûlé et Retourneloup. Les informations sur ces fournisseurs sont disponibles :



- ✓ Pour **Comcable**, auprès du conseiller commercial du secteur, Jérôme LEUCI : 06.71.60.61.45 ou sur le site : [www.comcable.fr](http://www.comcable.fr)
- ✓ Pour **K-net**, au 09.72.350.350 ou sur le site : [www.k-net.fr](http://www.k-net.fr)
- ✓ Pour **Vidéofutur** au 09.70.25.26.27 ou sur le site [www.lafibrevideofutur.fr](http://www.lafibrevideofutur.fr)
- ✓ Pour **Ozone**, auprès du conseiller commercial du secteur, Alain VOLNY : 06.16.10.42.31 ou sur le site : [www.ozone.net/fibre](http://www.ozone.net/fibre)

# BELLOT

## Lettre d'information

### À vos agendas !

## 2017

### Décembre

- Décembre : Vente de calendriers (FRAB)
- Dimanche 03 : Messe votive de la Saint Eloi, la Fête des agriculteurs (Au fil de Saint Loup)
- Jeudi 07 : Repas de Noël avec Villeneuve sur Bellot (Club Amitié et Sourire)
- Vendredi 08 : Ciné-Club du réel de la CC2M : projection du film : « Sur la route légendaire du thé ». Accueil par Au fil de Saint Loup à 20h30
- Samedi 09 : Marché de Noël (Pomme en fête) *Annulé*
- Samedi 09 : Visite de la Crèche à l'occasion du Marché de Noël (Au fil de Saint Loup)
- Samedi 16 : Noël des enfants (Mairie)
- Vendredi 22 : Soirée cinéma pour les enfants (FRAB)

### Spectacle de Noël :

La Mairie organise le 16 Décembre pour les enfants de l'école et de la commune un spectacle de fin d'année. Les portes de la salle polyvalente seront ouvertes pour tous à partir de 16h30.

- Passage du Père Noël avec distribution de cadeaux,
- Vin chaud pour les grands et bonbons pour les petits.
- Spectacle de magie à partir de 17h00 !



### Janvier

- Atelier sur l'inventaire (Au fil de Saint Loup)
- Samedi 06 : Vœux du Maire et du conseil municipal
- Mercredi 31 : Assemblée Générale (Club Amitié et Sourire)

### Février

- Vendredi 16 : Loto (FRAB)
- Assemblée Générale (Secondes Nature)
- Carnaval (Pomme en Fête)
- Vacances d'hiver : 1 journée stage nature (Secondes Nature)

### Mars

- Samedi 17 : Fête de la Saint Patrick (Natur&vasion)
- Concours de belote (Club Amitié et Sourire)

### Avril

- Dimanche 08 : Foire à tout (FRAB)
- Dimanche 15 : Loto (Club Amitié et Sourire)
- Vacances de printemps : 1 journée stage nature (Secondes Nature)

### Mai

- Jeudi 03 : Repas avec le Club des Anciens de Villeneuve sur Bellot (Club Amitié et Sourire)
- Dimanche 06 : Marche nordique (Natur&vasion)
- Dimanche 15 : Loto (Club Amitié et Sourire)
- Sortie Nature à l'occasion de la fête de la Nature (Secondes Nature)
- Dimanche 20 : Brocante de Bellot (Pomme en fête)
- Dimanche 20 et Lundi 21 : Exposition de peinture (La Belette)

## 2018

### Vœux du Maire et du Conseil :

- Remise des prix des maisons fleuries,
- Hommage à Maurice Anne et Robert Max Antoni,
- Remise de médailles,
- Pot de l'amitié.

L'ensemble de la population de Bellot est convié le 06 Janvier à 18h00.